



Centre de formation dans les métiers

de l'audiovisuel et du scénario

Merci de cocher la formation choisie

- Techniques de Réalisation Audiovisuelle
- Concevoir des Vidéo Pro avec des Outils « Grand Public »
- Montage Vidéo
- Les Techniques de JRI
- La Production

Du Au

VOTRE IDENTITE

Mme M. Nom Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Adresse complète

.....

Tél. fixe Portable

E-mail

SITUATION ADMINISTRATIVE

DEMANDEUR D'EMPLOI

Identifiant Pôle Emploi

CPF (Compte Personnel de Formation)

Montant Disponible

SALARIE

Nom et adresse de votre employeur

Coordonnées contact employeur

.....

.....

.....

Téléphone

Mail

Coordonnées OPCO

.....

.....

.....

STAGIAIRE PRIVE

Comment pensez-vous financer votre formation ?

.....

.....

AUTRES STATUTS (à préciser)

Êtes-vous bénéficiaire du RSA ?

OUI NON

Avez-vous une RQTH (*Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé*) ?

OUI NON

Autre cas

.....

Si vous êtes suivi par une structure (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale, autre)

Indiquez les coordonnées de cette structure, le nom et le téléphone de la personne à joindre

.....

.....

.....

.....

MOTIVATIONS DE FORMATION

Comment votre projet de formation s'inscrit-il dans votre itinéraire personnel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment avez-vous connu notre institut ?

.....

.....

.....

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Un curriculum vitae

Une lettre de motivation (Facultative)

Les informations à caractère personnel recueillies par l'IMCA Provence font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à son activité et sont enregistrées dans son fichier administratif. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent info@imca-provence.com

Date et Signature :

X

Conformément aux décrets adoptés suite à la loi au 11 février 2005, les modalités d'accessibilité des personnes en situations de handicap, seront mise en œuvre en fonction du handicap (délocalisation du lieu de formation, adaptation des conditions de passage d'examen...)

Le délai d'accès entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est variable. Il est conseillé de démarrer ses démarches au moins 3 mois avant le début de la formation.